



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Paris, le 3 avril 2020

COVID-19 : Plus de 15 millions d'euros déjà engagés par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France pour répondre aux besoins urgents des hôpitaux et des EHPAD

Face à la situation sanitaire sans précédent, la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France est pleinement mobilisée.

Le 16 mars 2020, la Fondation a mis en place un Fonds d'aide d'urgence pour permettre de financer très rapidement les besoins des hôpitaux et des EHPAD.

Brigitte Macron, Présidente de la Fondation, a lancé dès le 17 mars 2020 un appel aux équipes de direction des hôpitaux et EHPAD pour faire remonter leurs besoins les plus urgents, ceux des soignants, des patients et de leurs familles.

*

En 15 jours, grâce son Fonds d'aide d'urgence, la Fondation a déjà répondu à de très nombreux besoins dans plus de 100 hôpitaux et EHPAD à travers toute la France.

Parmi l'ensemble des ces aides d'urgence, on peut citer : **l'achat de respirateurs, de pousse-seringues, de pompes à nutrition ou encore de pompes anti-douleur, l'équipement en matériel numérique nécessaire au maintien du lien familial, l'aménagement de salles de repos pour le personnel soignant, le financement de chambres d'hôtels et de solutions de transports pour les soignants...**

Grace à ses partenaires, la Fondation a notamment permis de fournir plus de **20.000 tablettes** numériques avec caméra pour lutter contre l'isolement, de proposer plus de **50.000 repas pour les soignants**, de livrer **20.000 trousse de toilettes** aux soignants ...

Seule Fondation à couvrir les besoins des hôpitaux sur l'ensemble du territoire national et à avoir une action d'urgence dans les EHPAD, elle est en lien direct avec les assistantes sociales au sein des établissements de soins pour aider les malades les plus précaires.

*

Fondation habilitée à recevoir donations, assurances-vie et legs exonéré de tous droits





F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Dès aujourd'hui, la Fondation, en association avec la Fédération Hospitalière de France présidée par Frédéric Valletoux, amplifie son soutien d'urgence aux hôpitaux et aux EHPAD.

La Fondation va ainsi doter les établissements les plus impactés d'une **aide financière exceptionnelle de 10 millions d'euros** pour répondre aux besoins qui se multiplient sur le terrain.

Cette aide sera répartie entre **52 hôpitaux signalés par la Fédération Hospitalière de France**, comme étant les plus en difficultés face à l'épidémie de Covid-19. Il s'agit des établissements de la région Grand-Est, de Paris et de la région parisienne, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Bourgogne Franche-Comté, des Hauts-de-France, de la Corse, des Antilles, de La Réunion, de Mayotte et de la Guyane.

Ce dispositif s'adaptera à l'évolution de la situation sanitaire et une aide exceptionnelle supplémentaire pourra être débloquée en faveur d'autres établissements hospitaliers.

Dans le même temps, la Fondation poursuit son soutien aux EHPAD sur l'ensemble du territoire national.

*

« La mobilisation de la Fondation, sa capacité à agir vite a permis de répondre aux premiers besoins urgents que les établissements de soins nous ont signalés. Notre mission est d'être à leur côté, auprès des soignants, en soutien aux malades, sur l'ensemble du territoire national. Je salue de tout cœur l'engagement de nos partenaires qui sont venus rejoindre cette grande armée solidaire et généreuse. Nous sommes mobilisés 7 jours sur 7. Nous allons aller encore plus loin en continuant à rassembler et à soutenir. J'encourage toutes celles et ceux qui veulent aider les hôpitaux de France et les EHPAD à se rapprocher de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. »

Brigitte Macron, Présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

Fondation habilitée à recevoir donations, assurances-vie et legs exonéré de tous droits





F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

Pour permettre à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France de poursuivre son action :

- envoyez « DON » par SMS au 92111 pour donner 5 euros à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France (5 euros débités sur la facture de votre opérateur avec Bouygues Telecom, Orange et SFR)

- rendez-vous sur fondationhopitaux.fr pour un don en ligne

- Faire un virement bancaire (appeler le 01 40 27 42 62 pour obtenir le RIB de la Fondation)

A propos de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation a une vocation : faire de l'hôpital, lieu de soins un véritable lieu de vie pour les personnes fragiles à l'hôpital (enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes âgées). La Fondation est à l'origine de l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Elle a, à ce jour, subventionné 15 419 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de près de 150 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

Contact presse :
Manon CHOLAT - manon.cholat@fondationhopitaux.fr
06 70 35 19 83

Fondation habilitée à recevoir donations, assurances-vie et legs exonéré de tous droits

